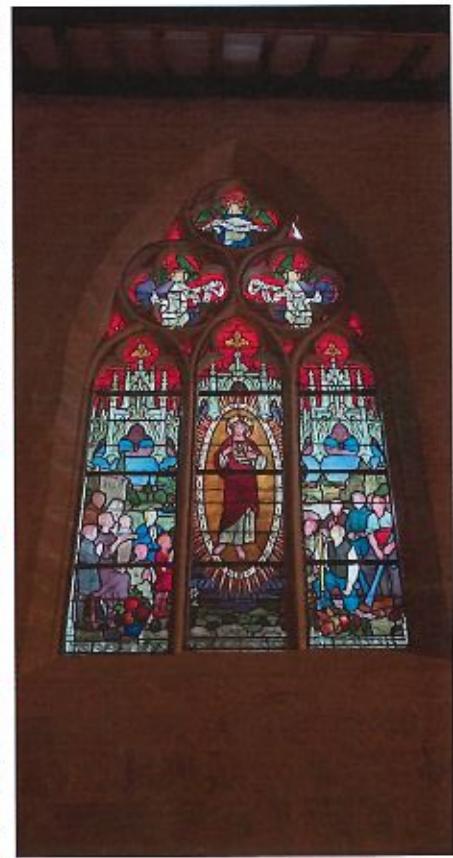




JOURNAL MUNICIPAL

LA NEUVILLE-AU-PONT





LE MOT DU MAIRE

Malgré les contraintes sanitaires avec lesquelles nous avons encore dû vivre cette année, nous avons tout de même pu, en lien avec le Comité des fêtes, organiser de multiples manifestations : cirque de rue, brocante, feu d'artifice, fête patronale, loto du téléthon, spectacles aux aînés, décos de Noël. Le tout avec « le respect des gestes barrières », formule désormais bien ancrée chez chacun. Je vous laisse les redécouvrir dans les pages suivantes.

C'est l'occasion de remercier tous les bénévoles qui ont oeuvré pour que ces évènements soient une réussite. Et la réussite aurait sans doute été totale si la météo avait été au rendez vous. Je les félicite pour leur engagement et les remercie vivement.



L'année 2022 devrait normalement être autant riche en manifestations festives. J'espère que cette nouvelle année dont le premier semestre sera un temps fort de la vie démocratique avec les élections présidentielles et législatives, sera également synonyme de reprise des travaux de l'église.

Comme vous, je souhaite que les contraintes sanitaires soient en 2022 moins prégnantes et que nous disposions rapidement de plus de libertés. Mais pour l'heure, il s'agit encore d'être prudent. Aussi, la traditionnelle cérémonie de vœux de janvier ne pourra malheureusement pas avoir lieu.

J'ai une pensée particulière à l'égard de tous ceux qui nous ont quitté et pour leurs familles.

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2022, prenez soin de vous et de vos proches !

Le Maire
Franck ZENTNER

CONTACTER LA MAIRIE

Téléphone : 03 26 60 81 63

E-mail : mairie.neuvilleaupont@wanadoo.fr

Site internet : lanelieu.aupont.fr

Adresse postale :

Place Eugène-Rouyer
51800 La Neuville-au-Pont

Horaires d'ouvertures au public :
lundi, mardi, jeudi vendredi de 14h à 16h30.

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE

L'actualité de votre commune en temps réel et en 3 clics !



Gratuit, sans création de compte, sans récolte de données personnelles

Disponible sur smartphone, tablette et ordinateur app.panneaupocket.com

NO PAS JETRER LA VIE PUBLIQUE - PANNEAUPOCKET 2021

- 1 Téléchargez l'application "PanneauPocket"
- 2 Recherchez votre commune
- 3 Cliquez sur le ❤ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

PANNEAU POCKET

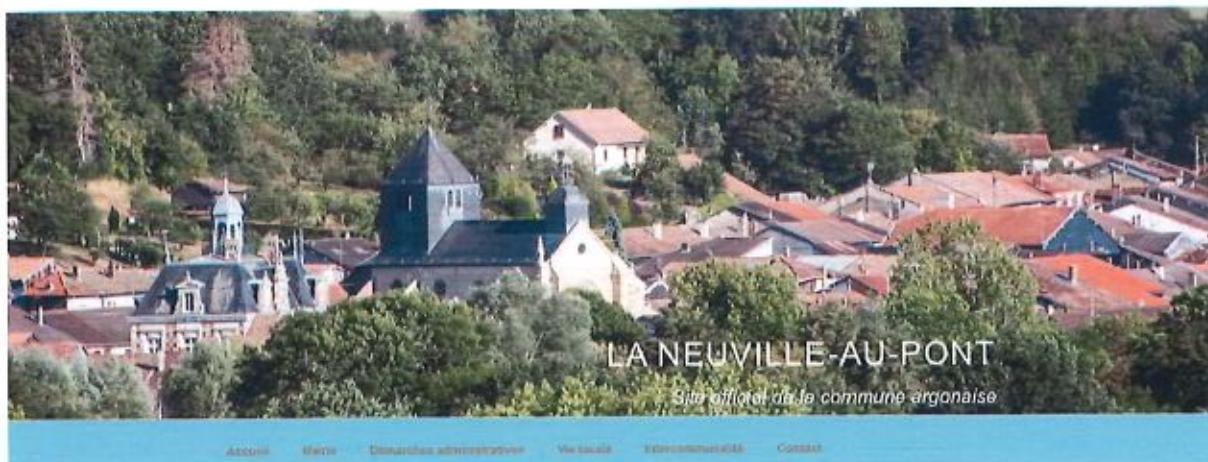
Depuis le début de l'année 2021, nous avons engagé un partenariat avec l'association des maires ruraux (AMRF) pour développer l'application "Panneau Pocket" à installer sur son téléphone portable afin d'être alerté sur la vie de la commune (événements, informations pratiques, actualité...).

Une façon de communiquer de façon rapide avec les habitants du village, sans oublier les personnes éloignées des outils numériques pour lesquelles les informations sont disponibles en mairie et avec des conseillers municipaux à l'écoute et communiquant les informations en direct.

Panneau Pocket est utilisée par plus de 7 200 collectivités avec la gendarmerie nationale et l'AMRF comme partenaires officiels. L'application est gérée directement par la mairie. À l'ère du numérique, c'est un vrai atout de communication.

Nous développons également le site internet de la commune disponible via l'adresse internet suivante : laneuvilleaupont.fr

Chaque habitant qui souhaite communiquer une information pratique ou un évènement est le bienvenue ! Il suffit de se manifester auprès de la mairie.



LES SERVICES DU QUOTIDIEN

CONSEILLER NUMÉRIQUE

4 000 Conseillers numériques sont déployés en France pour accompagner les citoyens dans les usages quotidiens du numérique.

Vous avez besoin d'être aidé, guidé ou accompagné avec le numérique (ordinateur, tablette ou smartphone), France Services de l'Argonne champenoise dispose désormais d'un conseiller numérique.

Vous voulez sécuriser vos paiements en ligne, utiliser un nouvel appareil, éviter les arnaques, suivre la scolarité de votre enfant, vous pouvez contacter :



Alexandra MANGIN
 Conseillère numérique France Services
 Tél : 03 26 60 59 92
conseiller.numerique@cc-argonnechampenoise.fr
 50 avenue de Pertison - 51800 Sainte-Ménéhould



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
**France
services**

13 Millions

de Français sont éloignés du numérique

15 %

des emplois sont créés dans le numérique

LE BUREAU DE POSTE

Marie vous accueille au bureau postal du village situé à l'étage de la mairie (à côté du bureau de la secrétaire de mairie).

Téléphone : 03 26 60 36 53
 E-mail : ap.la-neuville-au-pont@laposte.fr

Adresse postale :
 Place Eugène-Rouyer
 51800 La Neuville-au-Pont

Horaires d'ouvertures :
 Lundi de 12h15 à 16h15
 Mardi, jeudi et vendredi de 12h15 à 13h30
 Samedi de 9h30 à 12h



LES SERVICES DU QUOTIDIEN

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ARGONNE CHAMPENOISE

La communauté de communes compte 60 communes regroupées. Elle s'occupe notamment de l'aménagement de l'espace et du développement économique dans notre territoire. Elle gère également la protection de l'environnement, la voirie ou encore la compétence scolaire.

Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise
50 Avenue de Pertison
51800 SAINTE-MENEHOULD

Tél.: 03 26 60 17 38
[https://www.argonnechampenoise.fr](http://www.argonnechampenoise.fr)



LE SYMSEN

Rappel sur les consignes de présentation des bacs et sacs :

- Les ordures ménagères doivent être présentées à la collecte **la veille au soir** dans le bac pucé qui vous a été fourni.
- Les bacs à couvercle jaune ne seront pas collectées.
- Le tri doit être présenté exclusivement dans un sac de tri (disponible en mairie) de couleur jaune et non placé dans un bac.

Les sacs de tri refusés ne doivent pas rester sur le domaine public.

Adresse postale :
4, Grande Rue
51240 Dampierre sur Moivre

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30- 12h00 et de 13h00-16h30

Téléphone : 03 26 70 19 28
Site internet : www.symsem.fr
E-mail : contact@symsem.fr



L'ÉTAT CIVIL 2021

LES MARIAGES



Laurent LEDEIN et Angélique DRUZYNEC
le 16/01/2021

Grégory GEHIN et Karina GOMEZ
SALGADO le 13/02/2021

Christophe BUON et Audrey GAILLARD le
21/02/2021

Yohan MATHIEU et Audrey FOURNEAU le
17/07/2021



LES NAISSANCES



Emanuela LAZAR chez Pastila LAZAR et Emanuela-Paraschiva SURDU LE 08/01/2021
Maddy FRANCART chez Melody FRANCART le 11/01/2021

LES DÉCÈS



ROBERT Claude le 19/01/2021

PEROT Jean le 20/01/2021

MARMOTTIN Bernadette le 03/03/2021

ANDRE Laurent le 07/04/2021

LETACHE Christiane (FAUPIN) le 10/04/2021

BUACHE Denis le 30/04/2021

BUACHE (BONVALLET) Huguette le 14/05/2021

MENISSIER Daniel le 19/05/2021

AVET (SCHMITT) Liliane le 05/06/2021

ADAM (TROIzier) Marie le 27/06/2021

ROUBAUD Carol le 01/07/2021

WARLIER Thierry le 12/07/2021

JOBERTY (BONNET) Monique le 27/07/2021

MORGEON (FABRE) Madeleine LE 07/08/2021

LATREILLE (VIGNERONT) Aimée le 14/08/2021

HUVET (MACQUART) Jeannine le 23/11/2021

ZYTA René le 11/12/2021

ASSOCIATION LES JOYEUX MACAS

Les activités n'ont pu être programmées au cours de l'année 2021, la situation sanitaire ne pouvant être assurée.

Malgré tout il fallait bien prévoir une assemblée générale qui n'a pas été faite en début d'année. Les conditions sont satisfaisantes pour programmer une réunion, il semble possible de la réaliser pour le 18 décembre 2021. Les retrouvailles seront l'occasion de partager un déjeuner dans la salle communale.

Le programme pour 2022 sera débattu lors de ce repas festif.

Nous exprimons pour toutes et pour tous de retrouver une vie normale sans contrainte, une bonne et une heureuse année pour 2022.

Bien amicalement,

La présidente
Madeleine Léger

LE COMITÉ DES FÊTES

Après une année trop calme liée aux contraintes de la pandémie mondiale, le comité des fêtes est heureux d'avoir pu de nouveau organiser des manifestations et redonner de l'animation au sein du village.

En effet, nous avons pu cette année organiser la brocante, ainsi qu'un concert précédant le feu d'artifice du 14 Juillet ; la fête patronale a retrouvé son bal du samedi soir et le loto du téléthon a pu avoir lieu après une année d'absence.

L'organisation de ces manifestations nous a permis de recréer des liens. Nous souhaitons par ailleurs remercier chaleureusement les bénévoles, qui nous ont accompagnés et qui ont contribué à la bonne réussite de toutes les manifestations.

Enfin, l'ensemble du comité est impatient de vous proposer d'autres événements pour l'année 2022 et vous souhaite ainsi qu'à vos familles une très belle année.

Le président
Thibault Lorentz



L'ÉCOLE BEAUTEMPS-BEAUPRÉ

→ LES FAIS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021



Réalisation de sablés pour Noël



Séance de langue
avec une intervenante allemande



Emballage des boîtes pour les plus démunis



Pas de spectacle de fin d'année mais une rencontre sportive
entre élèves d'élémentaire et de maternelle

LE CENTRE DE LOISIRS

Toutes les bonnes choses ont une fin, dit-on...

This is the end, clap de fin, ce n'est qu'un au revoir... Autant d'expressions pour signifier la fin d'une histoire, que je vais tenter de relater ici.

Cette histoire, c'est d'abord et avant tout un groupe d'individus qui vont œuvrer ensemble pour le bien commun, plus précisément pour offrir aux enfants de La Neuville au pont et des environs des moments de joie, d'insouciance, de découverte, de sorties, d'activités manuelles, musicales, sportives, et que sais-je encore...

Cette histoire a commencé un jour où je me rendais sur Châlons comme chaque matin pour le boulot, sauf que ce jour-là, j'avais une passagère, Floriane LENOIR. Floriane est alors animatrice au centre. Elle m'explique que la situation est compliquée parce que la personne qui gère les aspects comptables de l'association ne souhaite plus poursuivre, et que sans quelqu'un pour gérer tout ça, cela pourrait être la fin du centre.

Après ma journée de boulot, je n'avais pas grand-chose à faire sur le chemin du retour, si ce n'est de repenser au problème du jour. Il me semblait qu'il fallait faire quelque chose, mais je n'y connaissais rien en compta, ni en fiche de paye, ni en quoi que ce soit en lien avec la gestion d'une association en fait. En rentrant, j'ai exposé la situation à ma moitié qui m'a encouragé à me rendre utile, ce que j'ai fait, et c'était parti...

Que dire alors ? Je peux vous parler des dizaines d'enfants qui ont été accueillis, des sorties camping qui n'existaient pas et qui sont devenues incontournables, des animateurs qui nous ont accompagnés et que nous avons vu grandir, de moments mémorables, tels que les spectacles de fin de centre où les enfants se sont déguisés avec talent, tels que les boums où ces mêmes enfants se sont éclatés (et où pas mal de parents les ont rejoints en fin de soirée pour des moments disco, si si je vous assure...), et bien d'autres choses encore...

Entre-temps, avec les membres du bureau, nous avons repris l'organisation de la fête de la soupe qui a connu ses heures de gloire, avec une salle pleine à craquer, des moments de franche rigolade, des soirées d'une convivialité sans égale, avec des jeux, des artistes sur scène, des membres du jury issus du monde de la restauration et du monde politique, des lots, des desserts, et quelques desserts, des réalisations qui en plus d'être magnifiques pour les yeux étaient, gustativement parlant, juste incroyables... et puis cet événement a perdu de sa superbe, avant d'être terrassé par une petite bestiole qu'on appelle COVID.

Et plus de dix ans plus tard, nous voici revenus au même point, mais entre-temps, le centre a fonctionné, et de quelle manière ! J'ai eu la chance d'avoir à mes côtés une équipe incroyable, des gens qui ont donné de leur temps, qui, par leurs idées, leur implication, leur gentillesse, leurs compétences, ont contribué à la réussite de cette aventure. Qu'il me soit permis de les citer, ils le méritent vraiment :

Ghislaine et Daniel, Valérie et Florent, Sylvie et Fred, Félicia et David, Angélina et Raph, Laurie et Alex, Élodie et Franck, Virginie et Lilian, et bien sûr Céline (Mme Bibi pour les intimes).

Merci à vous les amis de m'avoir accompagné et soutenu durant tout ce temps et d'avoir fait de cette histoire la belle aventure humaine qu'elle a été. MERCI !

Il est temps désormais pour nous de passer la main. Si d'aventure quelqu'un souhaite reprendre le flambeau, merci de prendre contact avec la mairie qui transmettra nos coordonnées.

Nous vous souhaitons à tous de très belles fêtes de fin d'année. Les membres du bureau.

Céline et Philippe, Élodie et Franck, Virginie et Lilian, Daniel et Ghislaine, Félicia et David, Laurie et Alex, Raphaël et Angélina, Fred et Sylvie, Florent et Valérie.

LES AMIS DE CÔTE À VIGNE

Nous venons de traverser deux années de confinement en raison de la Covid 19.

Nous nous préparons à effacer ce mauvais passage en espérant reprendre nos activités annuelles :

- procession et messe du lundi de Pentecôte ;
- repas champêtre du début juillet.

Suite aux événements, nous comptons faire une assemblée générale au début de 2022, la date vous sera communiquée en temps voulu.

Il semble que les sapins ont attrapé la maladie et Alex Jacques se charge d'étudier et de voir ce qu'il faudra faire dans l'avenir.

J'espère que la commune continuera à entretenir le site comme auparavant. J'en félicite le Maire et les employés communaux.

Je suis inquiet sur les adhérents du bureau : les années passent et malgré leur bonne volonté, le nombre se restreint.

Les bonnes volontés seront accueillies au sein de l'association avec joie.

Une pensée pour Jean PÉROT qui a tant oeuvré au sein de l'association.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Chantal.

Le président
Jean-Pierre Boileau

HOMMAGE À JEAN PÉROT

Monsieur Jean Pérot, doyen du village, nous a quitté le 20 janvier 2021 à l'âge de 97 ans.

Agriculteur à la suite de ses parents, il rentre dans le corps des Sapeurs-pompiers en 1946 et il en devient le chef de corps de 1973 à 1982.

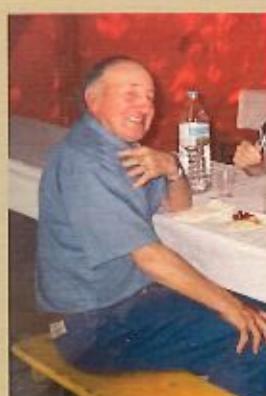
La volonté de participer et de servir la vie communale, il y contribue aussi en étant au conseil municipal de 1965 à 1995 et y occupera le poste de 1er adjoint lors d'un mandat de maire de Monsieur Roger Boileau.

Au cours de sa retraite avec l'association des amis de côtes à vignes, il oeuvre à la rénovation du site et ne manque pas de participer à la fête annuelle.

Dans sa vie d'agriculteur comme dans ses actions communales, Jean a travaillé avec l'esprit d'être simple et fédérateur.

Les habitants se souviendront de ses nombreuses balades en vélo dans le village.

Avec lui, c'est un acteur de la vie Neuvilleoise du 20ème siècle qui s'éteint.



LE TÉLÉTHON

L'AFM-Téléthon mène depuis 1958 un combat sans relâche contre des maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes.

Comme chaque année, le comité des fêtes et la municipalité ont participé activement à l'opération du Téléthon 2021 :

- en accueillant les pompiers de la Marne à la mairie lors de leur opération ;
- en accueillant le défi vélo qui parcourt chaque année les villages de l'Argonne avec plusieurs Neuvilleois ;
- en organisant le loto du Téléthon à la salle des fêtes.

Lors du loto du Téléthon, 1 750 euros ont été versés à l'AFM-Téléthon, soit près de 200 euros de plus que lors de la précédente édition.

La recherche se poursuit pour trouver des traitements qui sauvent la vie d'enfants autrefois condamnés, quand d'autres sont aux portes de l'essai clinique.

Je salue et je remercie l'ensemble des bénévoles qui ont participé dans la bonne humeur à l'organisation de cet évènement.

Merci à Germaine MORIZET et à son équipe de la coordination du secteur de Châlons-en-Champagne pour leur venue lors de la soirée.

Hervé PIOT
Organisateur du Téléthon



L'UNITÉ OPÉRATIONNELLE SECOURS À VICTIMES ET OPÉRATIONS DIVERSES

L'année 2021 nous a permis une fois de plus de démontrer notre utilité au service de toute la population Neuvilleoise et même bien au-delà, car depuis maintenant 6 ans nous sommes regroupés au sein du corps intercommunal de l'Argonne. Donc nous pouvons intervenir hors de notre territoire, soit sur sept communes pour les secours aux personnes et sur plus d'une quinzaine de commune pour ce qui concerne les interventions diverses. Toutes ces communes se situent dans le secteur Argonne Nord.

L'année 2021 a été marquée par une baisse du nombre des interventions, dû en grande partie à un effondrement des destructions d'insectes, soit une vingtaine d'interventions contre plus de cinquante en 2020.

Par contre, nous constatons une hausse singulière du nombre d'interventions dans le secteur des opérations diverses due surtout aux phénomènes climatiques (tempêtes, orages, inondations), soit une vingtaine de sorties sur notre territoire comme à l'extérieur de notre commune (exemple : piscine de Sainte Menehould).

Nous constatons également une hausse des interventions dans le secteur des secours aux personnes pour aussi une vingtaine d'interventions.

Ce qui représente au total sur l'année plus de 60 interventions pour environ 300 heures de travail.

Nous effectuons également 9 manœuvres mensuelles et 3 cérémonies commémoratives.



Toute personne intéressée sera la bienvenue, prenez contact avec le Chef de Corps.

Félicitations à trois de nos sapeurs-pompiers qui ont passé avec brio le diplôme (Operations Diverses Lot de Sauvetage) après 40 heures de cours durant les week end.

Les diplômés sont : Joyeux Franck, Joyeux Romain et Joyeux Quentin.

L'ensemble des sapeurs-pompiers vous remercie de l'accueil chaleureux que vous leur avez réservé lors de notre passage pour la tournée des calendriers. À la suite de cette distribution, le tirage de la tombola n'ayant pas encore été fait, les heureux gagnants seront prévenus personnellement par nos soins.

Une pensée très forte pour notre ancien chef de corps (1973-1982) le Caporal Jean Perot qui nous a quitté au cours de cette année passée. Une pensée également pour tous nos Sapeurs-Pompiers morts en service ainsi que pour toutes les personnes souffrantes.

Prenez bien soin de vous et de vos proches et nous vous souhaitons tous nos vœux de bonheur et de santé pour l'année 2022.

SCH CELLIER Christophe



Conditions

- Avoir entre 16 et 60 ans
- Aptitude physique et médicale

Formation

Une trentaine de jours répartis sur 1 à 3 ans

Disponibilité

6 interventions par mois en moyenne

Retrouvez toutes les informations et conditions d'engagement sur pompiers.fr

SOCIÉTÉ DE CHASSE ST HUBERT

Ce début de saison est dramatique pour tous les chasseurs français et même au-delà des frontières. Plusieurs accidents mortels sont à déplorer. Le non-respect des règles élémentaires de sécurité entraîne des drames.

Alors que les nouveaux chasseurs sont sensibilisés aux règles impératives de sécurité, lors de leur examen. Les chasseurs les plus âgés sont convoqués au siège de notre fédération pour assister à une journée de sensibilisation à ces règles. Sans quoi le permis de chasse ne pourra être délivré la saison prochaine.

Des actions et outils sont mis à notre disposition par la Fédération pour nous aider tout au long de l'année :

- Des formations thématiques destinées notamment aux responsables de battues du département proposées dans le cadre d'un catalogue de formation annuel.
- Des informations régulières dans la revue trimestrielle "le Chasseur de la Marne".
- La subvention de matériel pour l'aménagement des territoires de chasse.
- La fourniture d'un film sur la sécurité.
- Une affiche sécurité "itinéraire sécurité du chasseur responsable".
- Le diagnostic sécurité.
- Publication d'un petit livre vert du chasseur dédié à la sécurité

Lors du rond avant toute chasse collective :

Toutes les consignes de sécurité et de tir sont énoncées par le responsable de battue aux participants avant l'action de chasse.



Signalisations des battues

Nous posons des panneaux sur les routes et chemins d'accès aux points d'entrée, dans la zone chassée. Afin d'avertir les éventuels promeneurs. Ils sont retirés dès l'action de chasse terminée.



La sécurité à la chasse, c'est l'affaire de tous. Alors soyons vigilants et faisons ensemble la chasse aux accidents ! Passionnés de chasse et/ou de nature, nous n'avons aucun droit à l'erreur.

SOCIÉTÉ DE CHASSE ST HUBERT

→ ARME SÉCURISÉE (DÉCHARGÉE, CASSÉE OU CULASSE OUVERTE)

Pour me rendre à mon poste, franchir un obstacle (clôture, talus, fossé, chemin, sol gelé...), saluer un autre usager et dès le signal de fin de chasse.

→ IDENTIFIER AVANT DE TIRER

Pour distinguer espèce gibier et protégée, identifier le gibier à prélever selon les consignes énoncées mais aussi et surtout, tenir compte de son environnement (tir interdit en direction des bâtiments, des routes et des personnes)

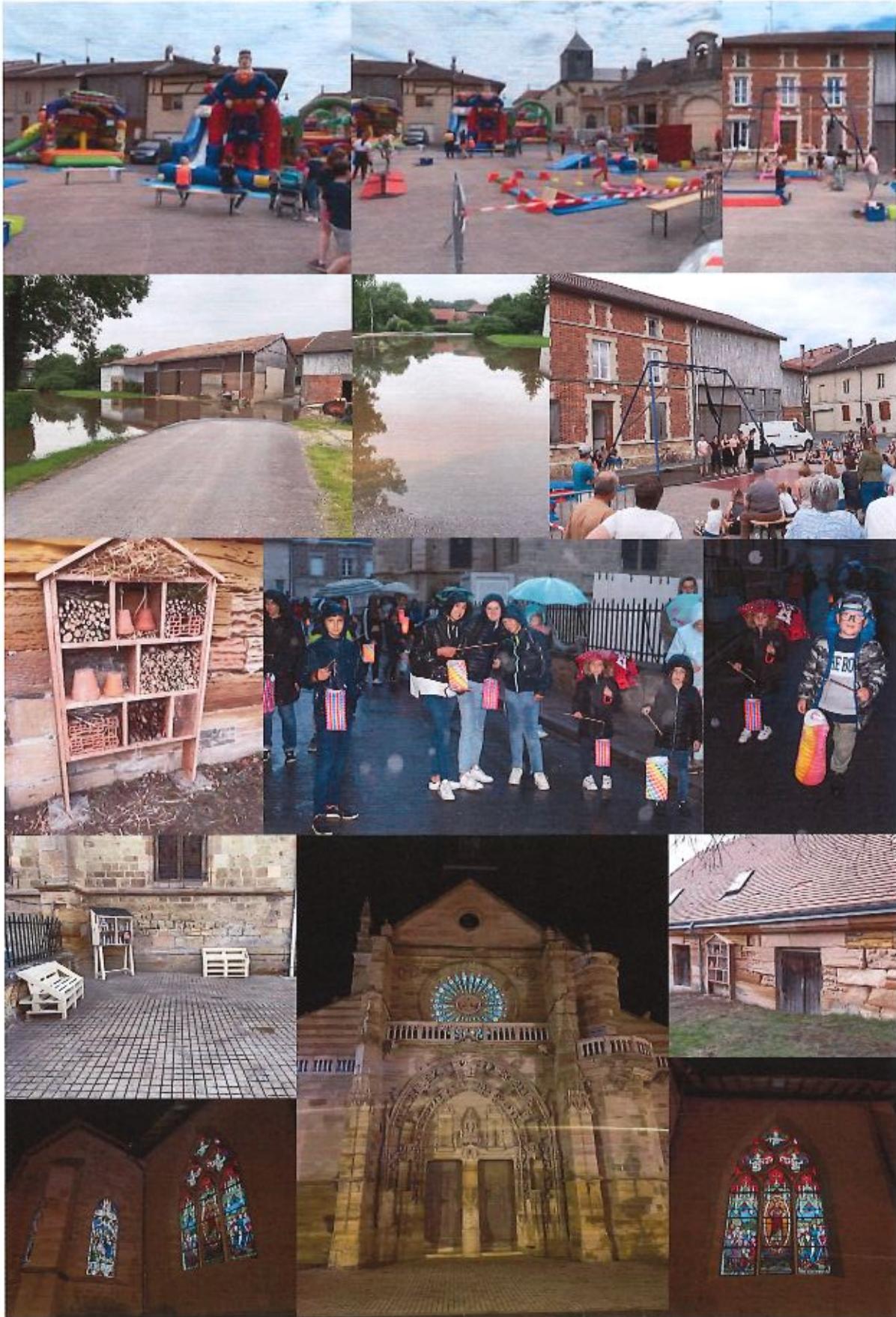
Les actionnaires de la société de chasse St Hubert remercient les bailleurs de leur confiance.

Le président de la Saint Hubert

2021 EN IMAGES



2021 EN IMAGES



2021 EN IMAGES



Calendrier 2022

www.vacances-scolaires-education.fr

Académies de Besançon, Bordeaux,
Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble

Académies d'Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Rennes-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

Académies de Créteil, Montpellier

Calendrier annuel 2022											
Janvier			Février			Mars			Avril		
Jours fériés	Jour de l'An	Lundi de Pâques	Rentrée scolaire	Victoire 1945	Ascension	lundi de Pentecôte	Fête nationale	Assomption	La Toussaint	Armistice 1918	Noël
2022	1er janvier 2022	18 avril 2022	1er mai 2022	8 mai 2022	26 mai 2022	6 juin 2022	14 juillet 2022	15 août 2022	1er novembre 2022	11 novembre 2022	25 décembre 2022
SAM 1			MAR 1	MAR 1	VEN 1	DIM 1	MER 1	VEN 1	LUN 1	JEU 1	SAM 1
DIM 2			MER 2	MER 2	SAM 2	LUN 2	JEU 2	SAM 2	MAR 2	MER 2	VEN 2
LUN 3			JEU 3	JEU 3	DIM 3	MAR 3	VEN 3	DIM 3	MER 3	SAM 3	SAM 3
MAR 4			VEN 4	VEN 4	LUN 4	MER 4	SAM 4	LUN 4	JEU 4	DIM 4	DIM 4
MER 5			SAM 5	SAM 5	MAR 5	JEU 5	DIM 5	MAR 5	VEN 5	MER 5	SAM 5
JEU 6			DIM 6	DIM 6	MER 6	VEN 6	LUN 6	MER 6	SAM 6	MAR 6	MAR 6
VEN 7			LUN 7	LUN 7	JEU 7	SAM 7	MAR 7	JEU 7	DIM 7	MER 7	VEN 7
SAM 8			MAR 8	MAR 8	VEN 8	DIM 8	MER 8	VEN 8	LUN 8	JEU 8	MAR 8
DIM 9			MER 9	MER 9	SAM 9	LUN 9	JEU 9	SAM 9	MAR 9	MER 9	VEN 9
LUN 10			JEU 10	DIM 10	MAR 10	VEN 10	DIM 10	MER 10	SAM 10	LUN 10	JEU 10
MAR 11			VEN 11	VEN 11	LUN 11	MER 11	SAM 11	LUN 11	JEU 11	DIM 11	MAR 11
MER 12			SAM 12	SAM 12	MAR 12	JEU 12	DIM 12	MAR 12	VEN 12	LUN 12	SAM 12
JEU 13			DIM 13	DIM 13	MER 13	VEN 13	LUN 13	MER 13	SAM 13	MAR 13	DIM 13
VEN 14			LUN 14	LUN 14	JEU 14	SAM 14	MAR 14	JEU 14	DIM 14	MER 14	VEN 14
SAM 15			MAR 15	MAR 15	VEN 15	DIM 15	MER 15	VEN 15	SAM 15	MAR 15	JEU 15
DIM 16			MER 16	MER 16	SAM 16	LUN 16	JEU 16	SAM 16	MAR 16	MER 16	VEN 16
LUN 17			JEU 17	DIM 17	MAR 17	VEN 17	DIM 17	MER 17	SAM 17	LUN 17	JEU 17
MAR 18			VEN 18	VEN 18	LUN 18	MER 18	SAM 18	LUN 18	JEU 18	DIM 18	MAR 18
MER 19			SAM 19	SAM 19	MAR 19	JEU 19	DIM 19	NAR 19	VEN 19	LUN 19	MER 19
JEU 20			DIM 20	DIM 20	MER 20	VEN 20	LUN 20	MER 20	SAM 20	MAR 20	DIM 20
VEN 21			LUN 21	LUN 21	JEU 21	SAM 21	MAR 21	JEU 21	DIM 21	MER 21	VEN 21
SAM 22			MAR 22	MAR 22	VEN 22	DIM 22	MER 22	VEN 22	LUN 22	JEU 22	SAM 22
DIM 23			MER 23	MER 23	SAM 23	LUN 23	JEU 23	SAM 23	MAR 23	DIM 23	MER 23
LUN 24			JEU 24	JEU 24	DIM 24	MAR 24	VEN 24	DIM 24	MER 24	SAM 24	VEN 24
MAR 25			VEN 25	VEN 25	LUN 25	MER 25	SAM 25	LUN 25	JEU 25	DIM 25	MAR 25
MER 26			SAM 26	SAM 26	MAR 26	JEU 26	LUN 26	MAR 26	VEN 26	LUN 26	MER 26
JEU 27			DIM 27	DIM 27	MER 27	VEN 27	LUN 27	MER 27	SAM 27	MAR 27	DIM 27
VEN 28			LUN 28	LUN 28	JEU 28	SAM 28	MAR 28	JEU 28	DIM 28	MER 28	VEN 28
SAM 29			MAR 29	MAR 29	VEN 29	DIM 29	MER 29	VEN 29	LUN 29	JEU 29	MAR 29
DIM 30			MER 30	MER 30	SAM 30	LUN 30	JEU 30	SAM 30	MAR 30	DIM 30	MER 30
LUN 31			JEU 31	JEU 31	MAR 31	VEN 31	DIM 31	MER 31	LUN 31	JEU 31	SAM 31



Réalisation : Lucas PIOT
Directeur de la publication : Franck ZENTNER